

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2014

PROCÈS-VERBAL

Mercredi 25 juin 2014 à 19 heures 30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD Maire.

Serge DUSART a été désigné secrétaire de séance ; il a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Georges PREDALLE qui a donné pouvoir.

Il a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Présentation du Compte Administratif 2013 (commune et assainissement).
- Affaires financières et travaux
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétence.
- Questions diverses.

. Présentation du Compte Administratif 2013 : Robert IMBAUD - Maire

Il indique que la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances :

⇒ le Maire : l'ordonnateur

⇒ le comptable : la trésorière

Chacun d'eux établit son compte et les deux doivent parfaitement concorder.

- Le Maire ⇒ Compte Administratif
- La trésorière ⇒ Compte de Gestion

Le Compte Administratif doit être adopté avant le 30 juin de l'année N + 1. Il retrace toutes les opérations comptables de l'année écoulée. Tous les mandats de paiement, tous les titres de recettes.

Il est un bon indicateur de la qualité de la gestion communale.

Il présente ensuite les deux Comptes Administratifs par section et par imputation ce qui donne les résultats ci-après :

➤ Compte Administratif de la Commune

• Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1.915.669,81 €
 - Recettes : 2.437.915,49 €
 - Résultat exercice : 522.245,68 €
 - Résultat reporté : 567.462,10 €
- Total : 1.089707,78 €**

• Section d'Investissement :

- Dépenses : 866.967,96 €
 - Recettes : 782.053,56 €
 - Résultat exercice : - 84.914,40 €
 - Excédent reporté : 540.519,90 €
- Total : 455.605,50 €**

Total Général : 1.545.313,28 €

➤ Compte Administratif Assainissement

• Section de fonctionnement

- Dépenses : 68.789,86 €
- Recettes : 164.898,96 €

- Résultat exercice : 96.109,10 €
- Résultat reporté : 87.037,99 €
- Total : 183.147,09 €**

- Section d'Investissement

- Dépenses : 355.773,52 €
- Recettes : 389.032,81 €
- Résultat exercice : 33.259,29 €
- Résultat reporté : 205.844,98 €
- Total : 239.104,27 €**

Les Comptes Administratifs 2013 sont ensuite mis aux voix par le Maire.

Le groupe d'opposition indique qu'il s'abstiendra en raison de l'exercice considéré soit 2013. (Ils n'étaient pas élus).

Les Comptes Administratifs sont donc adoptés par :
18 voix pour
5 abstentions.

Adoption des Comptes de Gestion de la Trésorière de Luzillat (18 voix pour – 5 abstentions).

▶ Affectation des résultats

⇒ pour la Commune :

500.000 € à l'investissement

⇒ pour l'assainissement :

100.000 à l'investissement

Adopté à l'unanimité. Les Résultats seront reportés au Budget Supplémentaire qui sera présenté en octobre.

. **Commission Affaires Financières et Travaux : Robert IMBAUD – Maire**

▶ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité

⇒ Participation financière des locataires (route de Riom) pour les dépenses de chauffage. Fixation du montant pour l'année 2013-2014 – variable en fonction de la taille du logement.

⇒ Modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} juillet 2014.

- Création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe – à temps complet (pour entretien et nettoyage des locaux).

- Création de 3 emplois d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (en raison de l'avancement de grade de 3 agents).

- Suppression de 3 emplois d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe.

⇒ Adhésion au service Retraites du Centre de Gestion (service optionnel). Cela va permettre de bénéficier de l'assistance du correspondant CNRACL - tarif forfaitaire en fonction du nombre d'agents affiliés soit pour notre commune 300 €/an.

⇒ Adhésion au groupement d'achat de gaz naturel porté par le Conseil Général. A partir du 1^{er} janvier 2015 l'approvisionnement en gaz naturel va être ouvert à la concurrence. Dans ce cadre le Conseil Général a proposé aux communes et EPCI la constitution d'un groupement de commande. L'adhésion est gratuite et va jusqu'au 31 décembre 2016. Chaque membre peut à tout moment se retirer librement.

Le coordonnateur, soit le Conseil Général a pour mission de :

- centraliser les besoins
- procéder aux consultations
- signer les marchés.

Chaque membre recevra ensuite une copie de l'accord-cadre.

⇒ Admission en non valeur de créances irrécouvrables à la demande de Madame la Trésorière. Elles concernent des produits de cantine pour l'exercice 2010 pour la somme de 136,28 €.

► Point sur les Travaux :

- Chantiers réalisés par les Services Techniques

- Enfouissement et extension réseau France Télécom – route des Vaures achevé.
- Habitat adapté : travaux de voirie – busage revu.
- Broyage des chemins
- Peinture : signalisation en ville (stop – passages piétons...)
- Traverse des Goslards : Bordures reprises pour un meilleur écoulement des eaux pluviales.
- Groupe Scolaire : les côtés des portails d'entrée ont dû être surélevés pour éviter les entrées tardives de certains.
- Impasse de la Dîme : la canalisation du réseau d'assainissement doit faire l'objet d'une totale réfection. Le devis établi par la SEMERAP a été validé pour la somme de 22.875 € HT. Les travaux devraient commencer rapidement.

- Chantier de VRD au Colombier

Réunion de préparation en mairie avec entreprise SADE et concessionnaires le 4 juin puis première réunion sur le chantier le 18 juin.

- Travaux de goudronnage rue du 19 mars 1962

Montant du devis 6408 € HT de l'entreprise EUROVIA. Ils devraient débiter d'ici quelques jours.

. Commission Vie Scolaire et Solidarité : Madame BRIGEON – Adjointe

- Don du sang : la prochaine collecte se tiendra mercredi 2 juillet de 16 h 30 à 18 h 30 – salle annexe (lieu habituel).
- Repas à domicile : en mai 18 personnes ont été servies.
- Le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite s'est réuni cet après midi. Il a décidé d'ouvrir le restaurant aux personnes âgées de plus de 60 ans qui souhaitent prendre le déjeuner dans l'établissement (plusieurs fois par semaine). Les habitants intéressés doivent se faire connaître.
- Groupe Scolaire : le Conseil d'Ecole s'est réuni le 03 juin – Prévision de la prochaine rentrée : 302 élèves dont 12 en CLIS. Poste de maître supplémentaire maintenu.

. Commission Développement Culturel : Madame BURETTE – Adjointe

- Salle d'exposition de la Médiathèque : Peintures de Françoise CATUS, jusqu'au 13 juillet.
- Exposition sur les vaches prêtée par la Médiathèque Départementale. Elle a été visitée par les enfants de l'atelier d'art de Pro-Patria.

. Commission Sports et Associations : Monsieur RAILLÈRE – Adjoint

- Le week-end des 28 et 29 juin va être très chargé en manifestations : gala de gym Pro-Patria – Audition Ecole de Musique Les Enfants de la Limagne – Concert Amadeüs – Fêtes des Ecoles – Portes ouvertes Club ULM – Assemblée Générale et Tournoi de la Municipalité USM.

Toutes ces manifestations se déroulant aux mêmes dates posent un certain nombre de problèmes, pour le prêt de matériels notamment.

Monsieur le Maire souligne que lors de l'élaboration du calendrier des festivités pour 2015, il faudra être vigilant et demander aux associations de davantage se concerter, sinon la commune ne pourra plus mettre de matériel à disposition.

- Réunion pour l'élaboration du planning d'utilisation des salles de sports et de la Maison des Associations prévue avec les établissements scolaires et les associations lundi 30 juin à 17 heures 30.
- Terrains de sports : ils devront pendant l'été faire l'objet de travaux d'entretien, au niveau du gazon notamment.
- Salle Uranus : le revêtement de sol a vieilli, et est usé par endroit. L'entreprise CHAUVET de Lezoux s'est rendue sur place, à notre demande, pour faire un diagnostic.
Compte tenu de son état d'usure, il ne semble pas valable de le réparer. Pour l'instant, aucun devis n'a été demandé pour le remplacement.
- Les féminines de l'USM sont championnes départementales. Une réception sera organisée en Mairie le vendredi 04 juillet à 20 heures.

. Commission Animation : Monsieur SANCIAUT – Adjoint

- Préparation de la fête annuelle : le thème retenu pour le défilé de chars est "les villes et pays d'Europe".
La commission se réunira le vendredi 11 juillet pour élaborer les documents liés à la communication.
- Syndicat du Bois de l'Aumône : les autres sites sont à l'étude pour la mise en place des colonnes enterrées (boulevard Bergounioux face à la poste – rue Saint Maurice – rue Beaudet Lafarge), ils vont être validés prochainement.

. Commission Cadre de Vie : Madame ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- Les jeux pour enfants ont été livrés. Ils seront installés par les agents dans les prochains jours. Des bancs et des poubelles ont été également commandés.
- La tondeuse commandée aux Etablissements VACHER (Riom) a été livrée cet après-midi.

. Commission Information et Communication : Monsieur MOURNET – Adjoint

- Parution du "4 pages" : chaque membre du Conseil Municipal en est destinataire dans les dossiers.
La distribution aux habitants sera faite par les agents.
- Elaboration du Livret d'accueil : les membres de la commission vont se réunir prochainement pour travailler sur ce projet.

. Questions diverses : Robert IMBAUD – Maire

▶ Dans chaque dossier

- Invitation aux cérémonies organisées dans le cadre de la fête nationale Dimanche 13 juillet. Retraite aux flambeaux et feu d'artifice.
- Documentation éditée par le Conseil Général (Direction des Routes).

▶ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité

- Convention à passer avec le Conseil Général au sujet de l'accès du Centre d'Intervention Routier – route de Thiers réalisé à partir de la parcelle communale cadastrée ZE 334.

Régularisation (accord verbal de la Municipalité depuis des décennies) la commune consent à l'occupation à titre gracieux de ce terrain par les services du Conseil Général. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

- Prochain recensement de la population en janvier- février 2015 – Désignation du coordonnateur communal : agent qui surveille la collecte réalisée par les agents recenseurs – correspondant avec l'INSEE et saisie des données.

Proposition : Nathalie FAYE (déjà assuré cette mission en 2010).
Avis favorable du Conseil Municipal.

- Réforme Territoriale Motion adoptée par l'association des Maires (Conseil d'Administration du 16 mai dernier).

Il en est donné lecture et s'ouvre ensuite un débat. Certains élus regrettent que la réforme ne fasse aucun distinguo entre l'urbain et le rural. Les collectivités n'ont pas les mêmes problématiques. Tous sont d'accord, sur le principe, qu'un large débat soit organisé entre élus et citoyens.

Monsieur LE PONT fait remarquer que la réforme tend à recentraliser et qu'il est dommage que l'association des Maires tienne à sauvegarder l'échelon départemental qui pour lui semble le moins judicieux.

Le Conseil Municipal par :

⇒13 voix pour

⇒6 abstentions

⇒4 voix contre

Soutient la motion adoptée par le Conseil d'Administration de l'Association des Maires.

▶ Organisation du Triathlon longue distance Challenge Vichy : Robert IMBAUD Maire

Il va, comme les années précédentes, traverser les communes de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier le Dimanche 31 août.

Une réunion de préparation est programmée le 10 juillet pour faire appel aux bénévoles. Cette manifestation d'envergure demande des moyens humains

importants (ravitaillement des participants – signaleurs dans les carrefours...)
mais elle contribue aussi largement à faire connaître notre territoire.

La séance est levée à 21 heures.